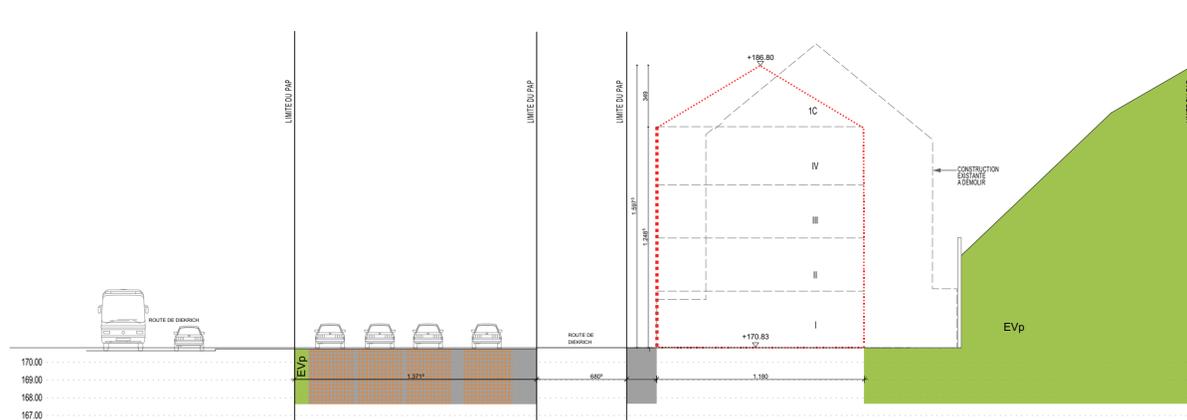


VUE EN PLAN, Echelle 1/250

AXONOMETRIE



COUPE 1-1, Echelle 1/200



COUPE 2-2, Echelle 1/200

LEGENDE TYPE DU PAP

Délimitation du PAP et des zones de PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones de PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- L, B, ... nombre de niveaux plans
- +1, 2, ... nombre d'étages au rez-de-chaussée
- +1, 2, ... C nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ... S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- H_{max} hauteur de la construction de mètres
- H_{tr} hauteur à l'égout de mètres
- H_{tr} hauteur au faite de mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- OC constructions en ordre contigu
- OCN constructions en ordre non contigu
- AMC à maisons accolées
- AMB à maisons jumelées
- AMB à maisons en bande

Types et nombres de logements

- UV à logements de type unifamilial
- UV à logements de type bi-familial
- UV à logements de type collectif

Formes de toiture

- TR toiture plate
- TR (P, C) toiture à pignons, degré d'inclinaison
- TR orientation de la façade

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire des constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / lots

- lot projeté
- terrain dédié au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- pourcentage minimal en surface constructible (voir à définir au logement par construction)
- pourcentage minimal et maximal en surface constructible de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface constructible brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- zone de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- attention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Representation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou lot

LOT - LOT		surface au sol / de l'air (m²)	
surface d'implantation (m²)	min. max.	min. max.	surface constructible brute (m²)
surface au sol/air (m²)	min. max.	min. max.	type et nombre de logements
type de toiture	min. max.	min. max.	nombre de niveaux
type, disposition et nombre des constructions		hauteur des constructions (m)	

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- Terrain existant / remodelé
- La validation de la parcelle n'engage aucune préparation ou modification préalable de terrain existant dans toutes les courbes de niveau du terrain existant sont renseignées. Les remblais et déblais relatifs à la construction doivent être conformes à la partie écrite du PAP et définies par le projet d'urbanisation de lot.
- Maison existante à démolir
- Bâtiment existant
- Espace
- Canalisation existante pour eaux usées
- Parking
- Lampadaire
- Mur de soutènement

SIGNATURES:

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

ARCHITECTES

CE PLAN EST ET RESTE LA PROPRIÉTÉ DE L'ARCHITECTE ET NE PEUT ÊTRE TRANSMIS À UN TIERS SANS SON AUTORISATION. CHAQUE NOUVELLE VERSION DE CE PLAN, RESPECTIVEMENT REVISION, ANNULE ET REMPLACE TOUS LES PLANS PRÉCÉDENTS.

DATE MODIFICATION	OBJET MODIFICATION	INDICE

PROJET

DOSSIER PAP
Structure d'accueil pour DPI
23, route de Diekirch
L-6555 Bollendorf-Port

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

MINISTÈRE DE LA MOBILITÉ ET DES TRAVAUX PUBLICS
ADMINISTRATION DES BÂTIMENTS PUBLICS
11, rue du St Esprit
L-1415 Luxembourg

ARCHITECTE - association momentanée

SCHMETS ARCHITECTES SARL
40, rue boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg
tel: 25 33 10
www.schmets-architectes.lu
email: info@schmets-architectes.lu

WILLET ARCHITECTE
16, Cité Op. Escheltzer, L-8366 Hagen
tel: 26 50 01 56
email: ac@willemet-architecture.lu

DESSINE PAR VF/ACW	VERIFIÉ PAR GS/ACW	FORMAT A1
-----------------------	-----------------------	--------------

DOSSIER PAP - PARTIE GRAPHIQUE

OBJET

PLANS, COUPES ET VUES EN PERSPECTIVE

DATE 01/07/2024	ECHILLE 1:200, 1:250	N° PLAN HBP 1.00
--------------------	-------------------------	---------------------